

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 2

Rubrik: Technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Leçon à tirer d'une expérience

(Suite)

Hélas ! les appréhensions du chef de la station étaient autant prématurées qu'illusoires. Les ruchettes ne s'entassèrent pas devant sa maison et ne surchargèrent pas son camion. Ainsi il n'eut aucun voyage à faire, n'ayant aucune ruchette à transporter...

Mais comme toute entreprise doit avoir un commencement, aussi modeste fut-il, trois apiculteurs de la section apportèrent au total 18 ruchettes à la station du « Pré Berberat » ; elles étaient du système Meier et Rithner. Les deux types de ruchettes se révélèrent pratiques : d'un contrôle et d'un transport faciles.

Sur les 18 reines, 14 furent fécondées et reprises par leurs propriétaires, 3 se perdirent lors du vol nuptial et la quatrième devint bourdonneuse. Ce qui, pour les amateurs de statistiques représente du 77,77 % de réussite.

Il serait, cela va de soi, prématuré de parler de la qualité des reines, ce que nous pouvons dire, c'est qu'elles furent introduites avec succès dans de bonnes colonies. Elles sont à suivre et leur comportement à observer au cours des saisons 1954 et 1955, avant que nous ne puissions hasarder un jugement. Nous pouvons cependant relever que la ponte de l'automne 1953 était prometteuse.

Faut-il conclure de cette expérience que les promoteurs de la station ont vu trop grand et que dans leur mutuel enthousiasme ils se sont entraînés à commettre une simple « Tartarinade »...

Nous ne le pensons pas sérieusement, mais pour que cette affaire ait un lendemain, il faut revoir le problème.

L'année 1953 fut une année d'organisation et grâce à ce début, notre section possède aujourd'hui une station bien aménagée, dans un endroit que l'on peut affirmer judicieusement choisi, à proximité d'une route, ce qui permet un accès facile et rapide. Un règlement de la station a été étudié et adopté par la commission, il appartiendra à la prochaine assemblée de le sanctionner définitivement.

Le but que nous nous sommes donné de rechercher l'abeille du pays qui s'adapte le mieux à notre contrée, de l'améliorer par une sélection rationnelle, a été partagé par l'ensemble de la section.

Alors que faut-il pour assurer le succès de la station :

1. Que les membres de la commission se répartissent les charges et que chacun remplisse la sienne avec dévouement. C'est de l'initiative et de la continuité de l'effort de chacun que dépend le succès de la station.

2. Les membres de la section doivent de leur côté s'intéresser d'une manière effective et envoyer des reines à féconder.
3. La section doit organiser régulièrement des cours d'élevage pour répandre et développer l'élevage des reines et permettre à chacun de se familiariser avec une méthode simple et pratique.
4. La station doit s'ouvrir plus tôt, soit vers le 15 mai et se fermer vers le 15 août.

Nous espérons que nombreux seront les collègues de la Jura-Nord qui nous prêteront leur concours en 1954 après nous avoir encouragés dans cette entreprise qui est appelée à rendre de grands services, mais cela seulement dans la mesure où les membres s'y intéresseront.

Le chemin est trouvé, alors suivons-le avec ténacité...

L. G.

L'odeur des colonies (Réponse à M. L. Mages)

Sans me sentir visé par l'article de M. L. Mages, paru dans le Journal suisse d'apiculture de janvier, je me permets cependant de reprendre quelques-unes de ses questions et d'en poser d'autres.

Ayant admis, comme tout le monde et pendant bien longtemps, l'odeur de colonie, je me suis bien souvent demandé comment on pourrait arriver à en démontrer l'existence. Les abeilles d'une colonie se reconnaissent entre elles, c'est certain ; mais comment ? A l'odeur ? On nous le dit ! Mais alors pourquoi les abeilles sont-elles obligées de toucher l'arrivante de leurs antennes au moment de la reconnaissance ? Le siège de l'odorat se trouve dans les antennes, je ne l'ignore pas, mais cet odorat est si développé, si subtil, lorsqu'il s'agit de découvrir des sources de nectar, que je ne puis admettre qu'il faille l'attouchement pour reconnaître à l'odeur l'arrivante. Et cette arrivante, a-t-elle vraiment l'odeur de colonie quand elle arrive des abords d'un fumier où elle a trempé langue et pattes en pompant sa charge ?

Lorsqu'une ruche est partagée en deux ou trois petites colonies, ces fractions de ruche conservent-elles l'odeur de colonie ou en prennent-elles immédiatement une autre qui leur sera propre ? L'essaïm qui quitte la ruche, change-t-il lui aussi immédiatement d'odeur ? Pourquoi, au moment de l'élevage, recommande-t-on de coller les nuclei contre la souche ou au contraire de les transporter à 2 ou 3 km pour éviter le pillage ? Ces nuclei gardent-ils l'odeur de colonie qui permettrait le pillage et si oui, quand en changent-ils pour en avoir une qui leur soit propre en tant que colonie ?

Pourquoi, lorsque des abeilles (orphelines par exemple) sont brossées et se présentent en foule devant la ruche voisine de leur

emplacement, celles-ci sont-elles acceptées et peuvent-elles entrer généralement sans lutte ? Pour quelle raison encore, un essaim peut-il entrer sans lutte dans une ruche déjà habitée et est-il reçu à... cadres ouverts ? Par deux fois, je l'ai constaté et, chose curieuse, c'est la reine de l'essaim envahisseur qui a été conservée (les reines étaient marquées).

Que de questions, que de problèmes difficiles à résoudre.

M. Mages nous dit qu'en appliquant un traitement au remède de Frow ou tout simplement en badigeonnant les supports des ruches avec du carbolinéum nous déclançons **immédiatement** le pillage. Est-ce bien exact ? Je plaindrais alors les apiculteurs qui passent tous les deux ou trois ans leurs ruches au carbo. Leur rucher doit devenir un enfer. Avec le Frow, il arrive malheureusement qu'après un traitement il y ait du pillage, mais ce n'est pas une règle générale et dans mon rucher, il y en eut, mais fort rarement. Il faut, à mon humble avis, une cause autre que le remède de Frow pour déclencher le pillage, le safrol le facilitant peut-être, mais encore, est-ce l'odorat qui chez l'abeille est en défaut ou autre chose ? Pourquoi, lors de ces pillages provoqués par le safrol, dit-on, certaines colonies, traitées tout comme les autres, arrivent-elles à se défendre parfaitement ? Auraient-elles une odeur de colonie plus tenace, plus forte que le Frow ? Mais alors notre pauvre nez humain la sentirait lui aussi.

Le monde des abeilles, dont nous connaissons déjà beaucoup de secrets, nous en cache encore une infinité que nous sommes beaucoup trop enclins à expliquer avec nos sens humains. De nombreux savants se pencheront encore et pendant bien longtemps sur ce petit peuple merveilleux avant de lui avoir arraché tout ce qu'il nous cache encore. Peut-être Frère Adam, patient et obstiné observateur, est-il dans le vrai, et l'odeur de colonie n'a-t-elle été jusqu'ici, ainsi qu'il le dit, qu'une explication facile ? Je ne voudrais l'affirmer, car mes connaissances scientifiques sont bien trop modestes pour m'y hasarder, mais sa théorie me séduit, je le reconnais bien volontiers.

Galilée proclamant, après Copernic, que le Soleil était le centre du monde planétaire et que la Terre tournait autour de lui n'attirait-il pas sur lui la haine tenace de tous les scolastiques de la cour de Rome. Et pourtant... elle tourne.

Peut-être, l'odeur de colonie, inexistante pour Frère Adam, certaine pour tout un monde apicole, va-t-elle révolutionner certaine pratique de notre apiculture !

M. SOAVI.

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin

Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger